

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 22 octobre 2012.

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 15 et 16 octobre 2012

2012 R. 58 - Désignation d'un représentant de la Ville de Paris au sein de la Commission départementale de la sécurité routière de Paris.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le rapport de M. Bertrand DELANOË, Maire de Paris, en date du 2 octobre 2012 ;

Sur la proposition de M. Bertrand DELANOË, Maire de Paris,

Délibère :

Est désigné pour représenter la Ville de Paris au sein de la Commission départementale de la sécurité routière de Paris :

M. Julien BARGETON en remplacement de Mme Annick LEPETIT, désignée les 29 et 30 septembre 2008, démissionnaire.